



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 18 – juillet 2011

*Les pérégrinations d'un gentilhomme
linguiste. Hommage à Claude Caitucoli.*

Numéro dirigé par Fabienne Leconte

SOMMAIRE

Fabienne Leconte : *Présentation.*

Papa-Alioun Ndao : *Politiques linguistiques et gestion de la diversité linguistique au Sénégal : aspects sociolinguistiques.*

Abou Bakry Kébé : *Contacts de langues et médias : le discours journalistique en wolof à l'épreuve du parler ordinaire sénégalais.*

Moussa Daff : *Esquisse pour une démarche méthodologique de didactique convergente dans l'enseignement bilingue en francophonie africaine : cas du partenariat didactique français/wolof au Sénégal.*

Birahim Thioune : *Didactique du conte et du récit imaginé à l'école primaire : propositions de démarches pour un projet expressif, dans des classes de langue au Sénégal.*

Fallou Mbow : *Paratexte et visée de l'énonciation romanesque en littérature africaine.*

Mamadou Lamine Sanogo : *Pour une prise en compte des langues minoritaires dans les politiques linguistiques. Le cas de l'Union africaine.*

Véronique Miguel Addisu : *Lecture altéro-réflexive d'une recherche doctorale impliquée : notes ethno-sociolinguistiques.*

Sophie Babault : *Peter Pan, la Petite Merveille et l'Andrian'School : la dénomination des établissements scolaires comme indicateur sociolinguistique en contexte plurilingue.*

Foued Laroussi : *Le plurilinguisme en milieu scolaire à Mayotte.*

Régine Delamotte-Légrand : *Répertoires langagiers des enfants et langues de l'école à Mayotte comme ailleurs.*

Fabienne Leconte : *Conflits de légitimité autour du passage à l'écriture de langues minorées.*

Danièle Moore et Margaret MacDonald : *The name can only travel three times. Nomination des nouveaux nés et dynamiques identitaires plurielles. Qu'en disent vingt jeunes mères stó.lō de Colombie-Britannique ? Ou de quelques récits de la transformation.*

Clara Mortamet : *Adhérents, dissidents, objecteurs et militants, la diversité des positionnements face à la norme.*

Robert Nicolai : *Comment Dieu créa le Monde et quel Monde Il créa ou la re-élaboration d'une mythologie à propos de l'origine des langues... à l'ombre du politiquement correct.*

Didier de Robillard : *Vers des processus qualitatifs d'évaluation de la recherche ? Perspectives sociolinguistiques à travers l'évaluation à fins éditoriales.*

Compte-rendu

Jeanne Gonac'h : *Robert Nicolai, 2011, La construction du sémiotique – Sur les dynamiques langagières et l'activisme des acteurs de la communication, Paris, L'Harmattan, 162 pages, ISBN : 978-2-296-54383-6.*

PETER PAN, LA PETITE MERVEILLE ET L'ANDRIAN'SCHOOL : LA DENOMINATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COMME INDICATEUR SOCIOLINGUISTIQUE EN CONTEXTE PLURILINGUE

Sophie Babault

**Université Charles de Gaulle – Lille 3,
UMR CNRS 8163 « Savoirs, textes et langage »**

Introduction

Donner un nom à un établissement scolaire est un acte identitaire important qui revient à le différencier des autres en lui accordant une personnalité propre et des qualités symboliques que son nom est supposé véhiculer. C'est ainsi, par exemple, que Lamartine, Victor Hugo ou Jules Verne ont été choisis pour donner aux lycées français de Sofia, Francfort et Johannesburg une touche de culture littéraire française, source de prestige pour les établissements. A l'inverse, la tradition soviétique de simple numérotation des établissements a contribué à homogénéiser un ensemble constitué d'unités anonymes, en apparence dépourvues de caractéristiques spécifiques.

Dans de nombreux cas, donner un nom à un établissement scolaire, c'est également le positionner sur le marché éducatif en anticipant sur les attentes et les représentations des familles en matière de scolarisation de leurs enfants.

En contexte plurilingue, ces deux aspects sont complétés par un troisième paradigme, qui est celui des valeurs véhiculées par chacune des langues en présence. Ainsi, le choix du nom donné à un établissement sera porteur de significations non seulement quant au style affiché par l'école (prestigieux, inscrit dans une tradition culturelle locale, centré sur les enfants, insistant sur une compétence particulière, etc.) mais également par rapport aux représentations induites par la langue dans laquelle le nom est donné. Il n'est effectivement pas anodin de dénommer une école dans l'une ou l'autre des langues co-existant sur un territoire donné, même si la langue utilisée pour dénommer l'établissement n'est pas nécessairement celle qui est prévue pour la communication au sein de l'école.

J'ai choisi, pour traiter cette problématique des noms d'école en contexte plurilingue, de m'arrêter sur la situation d'Antananarivo, capitale de Madagascar. Toute personne se promenant dans les rues de la capitale malgache sera frappée par la diversité des noms d'établissements scolaires qui s'offrent à elle d'une rue à l'autre. A côté des établissements publics, qui portent généralement le nom de leur quartier, et des établissements privés confessionnels, qui inscrivent leurs noms dans des paradigmes religieux (noms de saints ou de personnalités spirituelles), les écoles privées non confessionnelles font preuve d'une

importante créativité. Sur les façades de ces dernières, y compris parmi celles accueillant des élèves du niveau primaire à la classe terminale, Peter Pan côtoie en effet les Bambins sages, la Bergère, les Génies, les Bout'chou, le Baleineau, etc., à côté de dénominations en malgache généralement plus classiques – Loharano (« la Source »), Sarobidy (« Précieux »), Soa fianatra (« Où l'on apprend bien »), Fanantenana (« l'Espoir »), etc. – concurrencés depuis quelques années par des noms à consonance anglaise – Andrian'school, J.D. Royal School, Victoria school, etc. Le choix de ces différents noms semblant s'inscrire dans des tendances clairement marquées, j'ai cherché à comprendre dans quelle mesure ils pouvaient être significatifs d'évolutions sociolinguistiques plus globales au sein de la société malgache.

Démarche méthodologique

Cette analyse est centrée sur les écoles privées non confessionnelles de la ville d'Antananarivo. Elle s'appuie sur trois types de corpus recueillis au début de l'année scolaire 2010-2011 :

- Liste des établissements privés recensés par le Ministère de l'Education nationale ;
- Interviews avec des chefs d'établissements ;
- Questionnaires remplis par des parents d'élèves de ces établissements¹.

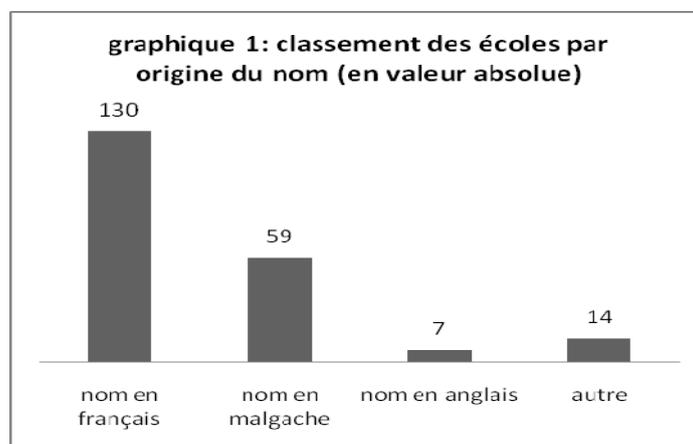
Etant donné le nombre considérable des établissements privés non confessionnels de la capitale, j'ai restreint le corpus aux établissements accueillant des élèves de collège. Ce choix se justifie par le nombre assez réduit de lycées privés, insuffisant pour constituer à lui seul un corpus d'analyse, ainsi que par les spécificités du niveau primaire, qui conduit souvent les chefs d'établissement à sélectionner des noms très orientés vers la petite enfance, non représentatifs de l'ensemble. Le corpus final est constitué de 210 établissements.

L'analyse du corpus vise à répondre aux questions suivantes :

- Quelle place les langues occupent-elles dans les choix identitaires réalisés par les responsables d'établissements lorsqu'ils donnent un nom à leur établissement ?
- Observe-t-on une évolution dans les choix des langues utilisées pour dénommer les établissements scolaires, laissant supposer l'existence d'effets de mode ?
- Jusqu'à quel point les représentations des chefs d'établissements et celles des parents d'élèves convergent-elles ? En d'autres mots, quel est l'effet observable de ces actions de marketing éducatif que sont les dénominations d'écoles ?

Etat des lieux général

Les langues utilisées pour dénommer les 210 établissements se répartissent de la façon suivante :



¹ Je remercie ici chaleureusement les directeurs d'établissements et l'ensemble des parents d'élèves qui ont apporté leur concours à cette recherche.

Près de 2/3 des noms sont donc en français. Un peu moins d'un tiers des noms utilisent le malgache. Quant aux autres, ils sont :

– en anglais : 7 occurrences

exemple : Lycée privé Speed, Ecole privée New Eden, Lycée privé Ideal School, Cultural and Educational School

– dans une autre langue ou inclassable de manière précise dans une langue définie : 14 occurrences

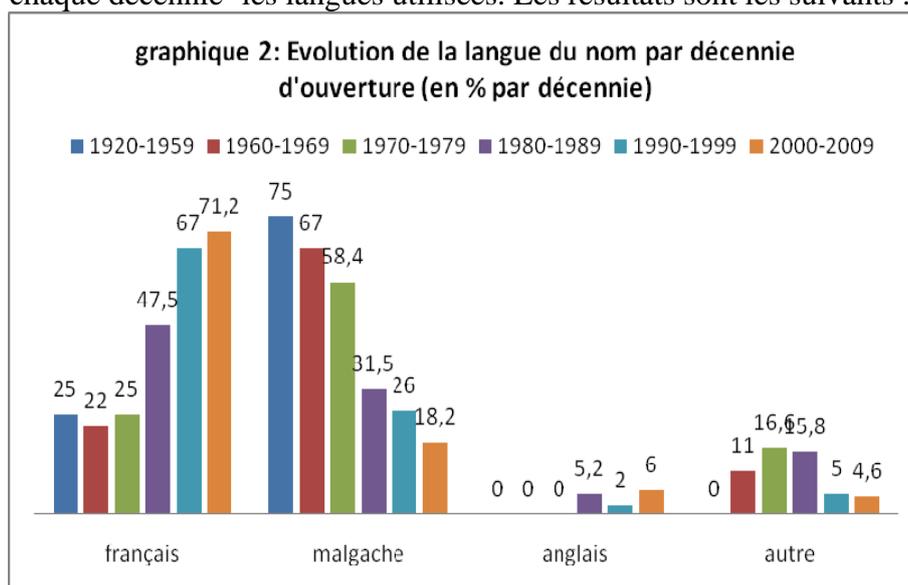
exemples : Collège privé Bambino, Ecole Peter Pan, Lycée privé Alpha, Collège Anna, Lycée privé la Columba, Ecole privée les Papooses, Collège privé Baby bercail, Lycée privé les 3 C School.

Un premier questionnement concerne la place des langues dans les choix identitaires des responsables d'écoles. Les 210 établissements constituant l'échantillon observé ont été ouverts entre 1928 et 2009, avec un fort effectif à partir des années 1980². Le Ministère ne disposant pas de la date d'ouverture d'une partie de ces établissements, je n'ai pu travailler qu'à partir des statistiques concernant 170 établissements parmi l'échantillon total de 210. Le tableau suivant reprend le nombre d'ouvertures d'écoles par période pour ces 170 établissements :

Tableau 1 : nombre d'ouvertures d'écoles par période

période	nombre d'ouvertures
1920-1959	4
1960-1969	9
1970-1979	12
1980-1989	19
1990-1999	60
2000-2009	66
total	170

Le graphique qui suit reprend l'échantillon des 170 écoles classées par date d'ouverture et recense pour chaque décennie³ les langues utilisées. Les résultats sont les suivants :



² Précisons que les statistiques dont je dispose ne reflètent pas la totalité des ouvertures d'écoles depuis les années 1920, mais correspondent uniquement aux écoles qui existent encore à ce jour.

³ J'ai regroupé les premières décennies dans une seule période : 1920-1959.

Le graphique indique pour chaque période le pourcentage d'utilisation de chacune des langues dans la dénomination des écoles. Afin de montrer l'évolution de chaque langue, j'ai préféré regrouper les résultats par langue et non par période. Ainsi, pour les écoles créées durant la période 1920-1959, la part du français dans les dénominations d'écoles était de 25 %, contre 75 % pour le malgache.

De manière globale, ce graphique indique une augmentation croissante, à partir de 1960, du pourcentage de nouvelles écoles prenant un nom en français, parallèlement à l'évolution inverse pour les nouvelles écoles prenant un nom en malgache. La part des noms en malgache passe ainsi de 67 % durant les années 1960 à 18,2 % durant la décennie 2000. Par ailleurs, on constate l'apparition ponctuelle de noms en anglais à partir des années 1980, avec des occurrences plus fréquentes durant la décennie 2000. Cette apparition de noms d'écoles en anglais ne semble pas se faire au détriment des écoles en français, dont la proportion continue à grimper, mais plutôt à celui des écoles en malgache.

Avant d'étudier de manière détaillée ces résultats, faisons un point sur les actions de politique linguistique éducative réalisées à Madagascar depuis les années 1920 jusqu'en 2010⁴. Durant la période coloniale, le système éducatif officiel mis en place par les Français était réparti entre l'enseignement européen, directement calqué sur le modèle français, et l'enseignement indigène, chargé de former les auxiliaires de l'administration coloniale, qui utilisait à la fois le malgache et le français comme langues d'enseignement. L'Indépendance du pays, regagnée en 1960, n'a apporté durant la décennie 1960 que peu de changements en termes de politique linguistique. Les années 1970, en revanche, ont été marquées par le lancement en 1975 de la malgachisation du système éducatif. Mise en place à la rentrée scolaire de 1976, la malgachisation visait, d'une part, à adapter au contexte malgache les contenus d'enseignement et, d'autre part, à remplacer progressivement le français par le malgache comme langue d'enseignement. Très peu préparée sur le plan pédagogique et logistique, dotée de moyens humains et financiers bien trop insuffisants, handicapée également par l'ampleur de la politique de démocratisation du système éducatif lancée en même temps, la malgachisation a rapidement révélé de considérables faiblesses, faisant indirectement le bonheur des établissements privés qui avaient conservé le français comme langue d'enseignement et qui ont vu leurs effectifs exploser à partir du début des années 1980. A la suite de revendications populaires exprimées à partir du milieu des années 1980 pour réclamer un retour du français, la politique de malgachisation a officiellement été abrogée au début de la décennie 1990⁵. Enfin, la décennie 2000 a été marquée par un nouveau changement de cap caractérisé à la fois par une nouvelle tentative d'accorder plus de poids au malgache comme langue d'enseignement et par l'affichage au plus haut niveau de décision du pays d'une orientation vers un trilinguisme malgache-anglais-français. Cette volonté politique clairement affichée dans une révision de la Constitution⁶ s'est traduite par une réforme du système éducatif initiée en 2008, qui sur le plan des politiques linguistiques éducatives, proposait les éléments suivants :

- Recul de deux ans de l'année d'introduction du français comme langue d'enseignement dans le système éducatif (de la 3^e à la 5^e année de scolarisation) ;
- Découpage des programmes d'enseignement en grands domaines dont, pour les premiers programmes parus, seul le domaine des sciences et technologies utilisait le français comme langue d'enseignement ;

⁴ Pour plus de précisions, Cf. Ratrimoarivony-Rakotoanoso, 1986 ; Rakotofiringa-Andriantsifera, 1993 ; Koerner 1999 ; Babault, 2006, etc.

⁵ Le retour du français comme langue d'enseignement a été entériné en 1990 pour le primaire et en 1992 pour le secondaire.

⁶ Article 4 de la nouvelle version de la Constitution, entérinée par le référendum du 4 avril 2007 : « (...) Le malagasy est la langue nationale. Le malagasy, le français et l'anglais sont les langues officielles. »

- Introduction de l'anglais comme matière enseignée dès les premières années de scolarisation primaire.

La mise en place de la réforme de 2008 a été brusquement stoppée, moins d'un an après son lancement, par la crise politique de 2009. La nouvelle équipe arrivée à la tête du Ministère de l'Education nationale s'est rapidement exprimée en faveur d'une revalorisation du français, pour laquelle aucun texte officiel n'est cependant encore sorti à ce jour.

Observe-t-on des convergences entre les choix de dénominations d'écoles et les décisions de politique linguistique éducative prises durant les mêmes périodes ? Durant la décennie 1970, les noms donnés aux nouveaux établissements restent majoritairement en malgache (7 dénominations en malgache contre 3 en français). La tendance semble donc être de suivre la ligne impulsée par le gouvernement, y compris à la fin des années 70 (l'ouverture des trois établissements portant un nom français se fait durant la première partie de la décennie : 1970, 1973 et 1974).

Ce n'est que durant la décennie 1980 qu'apparaît, pour la première fois, une inversion de la proportion entre le français et le malgache dans les nouvelles dénominations : 9 noms en français contre 6 en malgache. La tendance s'intensifie même dans la deuxième partie de la décennie, où seule une école porte un nom en malgache. Replacée dans son contexte, cette rupture peut être mise en relation avec le flux important d'élèves du public vers le privé⁷, fuyant des pratiques pédagogiques placées sous le sceau de la malgachisation. On comprend alors aisément la volonté des chefs d'établissements de se démarquer clairement de l'option linguistique officielle en affichant un nom en français.

La décennie 1990 voit la poursuite de cette tendance, avec 40 ouvertures d'écoles portant un nom en français pour 16 ouvertures d'écoles portant un nom en malgache. C'est au début de cette décennie que le français est officiellement réintégré comme langue d'enseignement dans le système éducatif malgache. La ligne de conduite suivie par les directeurs d'établissements privés converge donc globalement avec la tendance générale. Néanmoins, 26 % des chefs d'établissements privilégient encore l'utilisation du malgache pour la dénomination de leur établissement.

Enfin, pour la décennie 2000, l'écart entre le nombre d'établissements dénommés en français et ceux qui portent un nom malgache se creuse encore : 47 en français contre 12 en malgache, tandis que 4 nouveaux établissements prennent un nom en anglais⁸. Ces établissements portant un nom en anglais sont ouverts aux dates suivantes : 2000, 2005, 2006, 2009. On peut logiquement y voir un effet de la tendance insufflée par le gouvernement, tout en gardant à l'esprit le caractère assez isolé des choix d'ouverture d'école portant un nom anglais.

De manière générale, ce parcours chronologique montre que les choix de langue de dénomination des écoles privées s'inscrivent dans des tendances assez marquées qui peuvent souvent être rapprochées des politiques officielles, sans pour autant nécessairement les suivre de manière systématique : au début de la décennie 1980, par exemple, la tendance des écoles privées a clairement été en contradiction avec les choix politiques. De même, durant la décennie 2000, la tendance observée dans les noms des nouveaux établissements ne traduit pas la mise en retrait du français au profit du malgache et de l'anglais souhaitée par les autorités. Depuis les années 1980 jusqu'à ce jour, le français semble en fait bénéficier de représentations favorables qui en font une valeur stable dans l'enseignement quelles que soient les fluctuations des décisions politiques.

⁷ Entre 1983 et 1991, les effectifs du niveau 1 passent de 1 449 261 à 1 171 266 pour le secteur public, alors que ceux du secteur privé passent de 201 751 à 322 015 (Babault, 2006).

⁸ Alors que les deux décennies précédentes avaient vu chacune l'ouverture d'un seul établissement portant un nom en anglais.

Même si les dénominations en malgache de nouveaux établissements baissent régulièrement d'une décennie à l'autre, elles constituent une part non négligeable du paysage scolaire. A la vue de ces deux grandes tendances sociolinguistiques de dénominations d'établissements, complétées par la présence de l'anglais qui reste cependant marginale, l'on est amené à se demander dans quelle mesure le nom d'un établissement est représentatif des principes éducatifs de cet établissement, et notamment des choix concernant la/les langues d'enseignement. Est-ce qu'un nom d'établissement en français ou en anglais est un bon indicateur d'une place centrale accordée à ces langues dans l'établissement ? Si oui, comment se positionnent par rapport à cela les établissements portant un nom en malgache ? Au-delà de cela, il s'agit également de déterminer dans quelle mesure les différents types de noms, en particulier la langue dans laquelle ils sont donnés, sont incitatifs pour les familles et apportent des réponses à leurs attentes. La partie qui suit vise à apporter des éléments de réponse à ces questions.

Les noms d'école au sein d'un marché éducatif

Afin d'approfondir la compréhension des motivations qui entraînent le choix d'un nom ou d'un autre, dans une langue ou une autre, j'ai mené durant l'année scolaire 2010/2011 des entretiens avec les directeurs de plusieurs écoles, en leur demandant ensuite de faire remplir un questionnaire aux parents d'élèves. Les écoles que j'ai sélectionnées ont toutes été créées durant la décennie 2000 et forment un ensemble représentatif des différents choix de langue observables en matière de dénomination. Elles portent les noms suivants :

- Ecole Sarobidy (date de création : 2007)
- Lycée Nomentsoa (création : 2008)
- Lycée Maholy (date de création : 2003)
- Lycée les Leaders génies (date de création : 2009)
- Ecole Mon futur (date de création : 2009)
- Ecole les Joyeux apprenants (date de création: 2006)
- Ecole J.D. Royal school (date de création : 2000)
- Victoria school (date de création: 2009)
- Ideal school (date de création: 2008)

J'ai parallèlement mené des entretiens avec les responsables de trois autres écoles, que j'ai également intégrés dans l'analyse, même si je ne dispose pas pour ces écoles de suffisamment de questionnaires complétés par les parents. Ces trois écoles sont les suivantes :

- Lycée Speed (date de création: 2003)
- Collège Uni (date de création : 2005)
- Anjarasoa (date de creation : 1984)

L'échantillon total est donc constitué de douze établissements. A l'exception d'un seul, ces douze établissements ont des frais de scolarité assez comparables, compris entre 15 000 et 20 000 ariary par mois (soit environ 6 à 8 euros) pour le collège⁹. Ils accueillent un public de classe moyenne ou ouvrière.

Le nom : acte identitaire et faire-valoir pour l'établissement

Le premier constat qui s'impose en discutant avec les responsables de ces établissements est que l'acte identitaire de dénomination d'un établissement n'est pas toujours réalisé dans la

⁹ L'établissement qui se démarque des autres prévoit des frais de scolarité de l'ordre de 10 000 ariary par mois.

perspective de la représentation de l'établissement que ce nom contribuera à forger. On trouve ainsi dans l'échantillon cinq écoles dont le nom s'appuie sur un référent anthroponymique, reprenant le nom du directeur ou d'un membre de sa famille. Cette stratégie semble particulièrement usitée pour les écoles portant un nom en malgache, comme on le voit dans l'échantillon pour les écoles Sarobidy, Maholy et Nomentsoa (les deux autres écoles à suivre cette stratégie étant Victoria school et J.D. Royal school). Dans ce cas, c'est une affirmation de l'existence sociale des individus qui est visée, avant celle de l'établissement. L'établissement est alors affiché comme la production d'un individu ou d'un groupe familial et atteste en tant que tel de son existence au sein de la société. Il joue donc un double rôle identitaire : non seulement, de même que toute production, comme un instrument d'affirmation de soi venant en réponse au besoin d'exister aux yeux des autres¹⁰, mais également comme une extension de son créateur puisqu'il en porte le nom. L'extrait suivant est très significatif à ce sujet :

Extrait 1 (lycée Maholy)

E1 Comment avez-vous choisi le nom de votre école¹¹ ? /

I2 A partir de notre nom de famille /

E3 Vous avez également pensé à d'autres noms ? /

I4 Oui on a pensé à des noms dont les parents peuvent s'inspirer en pensant que ça va dans le bon sens / comme espérance ou d'autres noms en français / on pensait toujours à des noms en français au début /

E5 Mais finalement, qu'est-ce qui vous a fait choisir ce nom ? /

I6 Parce que c'est le nom de la famille / le nôtre quoi /

L'extrait ci-dessus montre également que l'aspect identitaire de positionnement familial n'empêche pas une réflexion en termes de marché éducatif. Cependant, il est clair que cette réflexion est secondaire par rapport au premier objectif de dénomination. On voit dans cet extrait que si le responsable de l'école a dans un premier temps envisagé des noms susceptibles d'être efficaces sur le marché, il a finalement opté pour l'enjeu identitaire familial. De même, on trouve dans les témoignages d'autres responsables des démarches d'interprétation du nom de leur école en relation avec le champ sémantique de l'éducation. Comme le constate Branca-Rosoff, « observer les nominations, c'est en même temps étudier la façon dont le locuteur contextualise les unités dont il traite et la façon dont, ce faisant, il exprime sa position à l'égard de ce dont il parle, et par là sa propre « situation » dans un contexte et un interdiscours que l'on peut interpréter socialement » (2007 : 15). Ainsi, même dans le cas de dénominations prenant des référents anthroponymiques, les responsables d'école s'inscrivent dans des démarches d'actualisation et de remplissage sémantique des noms propres qu'ils ont choisis. L'extrait suivant, dans lequel une directrice explique comment elle a arrêté son choix sur le prénom de sa fille, après avoir envisagé de prendre un autre référent pour le nom de son école, illustre bien cette démarche.

Extrait 2 (école Sarobidy)

E 3 qui a choisi le nom de l'école ? /

¹⁰ « La forme la plus élémentaire d'existence est d'être visible pour les autres » (Marc, 2005 : 174).

¹¹ Conventions de transcription : / = pause ; syllabe en majuscule = syllabe accentuée ; : = allongement de syllabe ; E = enquêteur ; I = informateur ; nombre accompagnant l'initiale E ou I = numéro du tour de parole ; indication entre parenthèse, ex : (il rit) = élément extra-linguistique.

I4 mon mari et moi / c'est le nom de ma petite fille /

(...)

I8 on a préféré sarobidy parce que l'étude est sarobidy pour les élèves¹²

Les noms en français de notre échantillon font généralement l'objet d'une recherche plus approfondie visant à donner une identité propre à l'établissement et prenant en compte l'impact du nom auprès de la population, comme le montrent les extraits suivants.

Extrait 3 (lycée les Leaders génies)

E1 est-ce que vous pouvez m'expliquer comment vous êtes arrivés à ce nom-là ? /

I2 nous pensons que / très souvent à Madagascar / après l'étude on frappe à la porte des industries / des entreprises / pour chercher de l'emploi / et c'est difficile / durement difficile pour les jeunes qui viennent de terminer leur étude / pour nous les enfants malgaches devraient être FORMés pour être un LEAader / un CREateur / un CREateur d'emploi / pour créer son propre emploi / c'est-à-dire former un LEAder / et un leader devra être un génie / parce que on ne peut pas être un leader sans être intelligent / bien éduqué / (...)

Extrait 4 (école Mon futur)

I10 c'est simple et tout le monde comprend / mon futur / c'est facile à mémoriser / facile à retenir / et ça touche aussi le cœur / mon futur /

Extrait 5 (collège Uni)

E7 comment avez-vous fait le choix du nom de votre école ?

I8 je vois des écoles qui font des noms de fleurs / qui font comme ça: / moi j'ai cherché quelque chose de très court mais qui a de la capacité / uni / (...) il y a un proverbe malgache qui dit / ceux qui s'unissent c'est comme de la pierre / ceux qui se dispersent c'est comme du sable / uni comme les cinq doigts de la main / uni ça marque une force /

Quant aux noms en anglais, les écoles de l'échantillon s'inscrivent dans deux tendances bien distinctes : à côté des écoles qui revendiquent un lien avec la langue anglaise se présentent des écoles pour lesquelles le recours à l'anglais dans la dénomination repose plus sur des critères externes, notamment esthétiques, que sur une caractérisation de l'établissement. C'est le cas du lycée Speed, qui est en fait l'acronyme de « Sélection des Professeurs Expérimentés et Dévoués » : au-delà du jeu de mots bilingue, l'anglais ne joue aucun rôle spécifique dans cette école. C'est le cas également de l'école Victoria school, qui se revendique d'expression française et dont la directrice explique de la façon suivante le choix du nom :

Extrait 6 (Victoria school)

E1 votre école est d'expression française et elle s'appelle victoria school / est-ce que vous pourriez me dire comment s'est fait le choix du nom ? /

I2 le choix / ça vient aussi de mon nom / parce que je m'appelle victoria / avant on a pensé à donner le nom victoire / la victoire / mais il y a déjà une école qui a eu ce nom / c'est pourquoi j'ai remplacé le nom par victoria / et il y a encore un nom d'une école qui s'appelle école privée victoria / c'est pourquoi j'ai ajouté school / c'est vrai / notre école est d'expression française mais c'est seulement un choix du nom de l'école /

¹² Sarobidy : « précieux »

E3 est-ce que ça attire les parents / le fait qu'il y ait un nom en anglais ? /

I4 oui /

E5 il y a des parents qui vous ont dit ça déjà ? /

I6 oui / même les profs qui ont choisi d'enseigner ici / (...) il y a une dame qui est venue pour le nom /

E7 je parlais tout à l'heure de marketing / vous avez fait un bon choix de marketing alors /

I8 j'ai pas fait le marketing / ça vient tout simplement de:: /

La langue dans laquelle est donné le nom de l'école est-elle un indicateur fiable des choix de langue faits au sein de l'école ? C'est ce que nous allons vérifier maintenant.

Le nom : une indication sur la place des langues dans l'établissement ?

A l'exception peut-être des deux établissements portant un nom en anglais que je viens de présenter, le choix de la langue dans laquelle le nom est donné ne doit en général absolument rien au hasard. Les établissements portant un nom en français revendiquent ainsi clairement l'accent mis dans leur établissement sur une utilisation quasi-exclusive du français comme langue d'enseignement, à l'image des témoignages suivants :

Extrait 7 (école les Joyeux apprenants)

E10 vous avez toujours pensé à un nom en français ou vous avez aussi pensé à un nom en malgache ? /

I11 en français / parce qu'on a opté pour l'expression française / donc c'est mieux d'avoir un nom français /

Extrait 8 (école Mon Futur)

E5 on voit des écoles qui se créent actuellement et qui prennent un nom en anglais / est-ce que vous avez pensé à prendre un nom en anglais ? /

I6 non puisque c'est un établissement d'expression française / donc c'est normal que le nom soit en français /

E7 et vous n'avez pas pensé à un nom en malgache ? /

I8 (il rit) non puisque c'est un établissement d'expression française /

On constate parallèlement un lien important entre le fait qu'un établissement porte un nom en malgache et la reconnaissance par son directeur de pratiques langagières bilingues en classe¹³, généralement motivées par les faibles compétences en français de certains élèves. Il y a bien sûr des exceptions, comme l'école Anjarasoa, qui porte un nom en malgache et dont l'affichage précise « école d'expression française ».

On pourrait toutefois penser, de manière objective, que les écoles portant un nom en français ou en malgache se différencient peut-être principalement par le discours de leur directeur, pour des pratiques sensiblement les mêmes. Que signifie en effet le fait de s'afficher comme une école d'expression française ? La limite entre les pratiques langagières des deux types d'établissements est moins nette que ce que l'affichage ne laisse entendre, au

¹³ De manière générale, les directeurs mettent en avant le fonctionnement suivant : la partie théorique du cours est donnée en français tandis que les explications sont données en malgache.

moins pour une partie des établissements. Parmi les établissements du corpus revendiquant une expression française, certains directeurs n'hésitent pas en effet à reconnaître que leurs enseignants ont souvent recours au malgache en classe. Il n'est pas nécessairement pertinent de chercher à juger de manière précise de la présence ou de l'absence totale du malgache dans les pratiques de classe des écoles dites d'expression française, ni du degré d'utilisation des deux langues, extrêmement variable et par ailleurs difficile à évaluer avec fiabilité. En revanche, il me semble utile de noter qu'un petit nombre de ces écoles se distingue par la mise en place de stratégies visant à faciliter et à renforcer l'utilisation de cette langue par les élèves et les enseignants : cours de remise à niveau linguistique pour les élèves nouvellement arrivés dans l'école, clubs d'expression orale, mise à disposition des élèves d'albums et de romans, système de bonus, etc. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que ces stratégies visent explicitement à compenser l'environnement peu francophone dans lequel évolue une grande partie des élèves en dehors de l'école. Il ne s'agit pas de mettre ensemble des élèves vivant dans un environnement favorable à l'apprentissage du français puis de constater qu'effectivement ils développent des compétences en français, mais bien au contraire de prendre les élèves tels qu'ils arrivent et, par la mise en place de stratégies adaptées, de les amener à un niveau de compétence linguistique satisfaisant. Dans ces écoles, le lien entre le nom choisi et les pratiques pédagogiques mises en œuvre existe sans aucun doute. Il n'est cependant pas certain qu'elles soient majoritaires au sein de l'ensemble de l'offre éducative dite d'expression française.

Qu'en est-il des établissements portant un nom en anglais ? Rappelons que, sur les quatre établissements de l'échantillon portant un nom en anglais, deux revendiquent une expression française. Quant aux deux autres, leurs pratiques de classe ne semblent pas accorder une place prépondérante à l'anglais. L'école J.D. Royal school avait comme projet initial d'utiliser l'anglais conjointement au français comme langue d'expression, mais des problèmes de mise en œuvre ont contraint les responsables à se limiter au français comme langue d'enseignement. Cette école a tout de même mis en place des cours d'anglais dès les petites classes (avec un volume horaire assez réduit) et quelques cours de conversation en anglais assurés par des étudiants stagiaires. L'école Ideal school, de son côté, affiche une volonté de renforcer les compétences en anglais des élèves¹⁴, avec un volume horaire de cours d'anglais plus important que dans les établissements publics, mais pas nécessairement supérieur à celui de certaines autres écoles privées de l'échantillon.

Impact du nom sur les familles : des noms incitatifs ?

Comme nous l'avons vu, les démarches de dénomination des établissements par leurs responsables répondent à deux types de stratégies intervenant parfois de manière complémentaire :

- Stratégie d'affichage identitaire personnel ou familial ;
- Stratégie de positionnement identitaire de l'établissement sur le marché éducatif.

Etant donné le nombre important d'écoles privées qui se créent chaque année à destination d'un public des classes moyennes, il est clair que la plupart des parents qui choisissent l'enseignement privé a la possibilité de faire des choix parmi plusieurs établissements se trouvant à une distance raisonnable de leur habitation. Il semble alors utile de s'interroger sur la perception qu'ils ont eux-mêmes des différentes dénominations et des langues dans

¹⁴ « Nous voulons que nos élèves ici dans cet établissement sachent bien l'anglais en parlant ou en écrivant / parce que notre île ne doit pas se séparer de l'étranger / et pour que nos élèves puissent se documenter » (Ideal school).

lesquelles elles sont données. Je m'appuie pour cela sur les réponses apportées par 262 parents au questionnaire qui leur a été distribué. Les 262 réponses se répartissent de la façon suivante entre les différents établissements :

Tableau 2 : nombre de questionnaires remplis par école

nom de l'école	nb de questionnaires	%
<i>a) nom en français</i>		
mon futur	44	17
leaders génies	17	6
joyeux apprenants	26	10
total	87	33
<i>b) nom en malgache</i>		
nomentsoa	27	10
sarobidy	46	18
maholy	15	6
total	88	34
<i>c) nom en anglais</i>		
victoria school	15	6
JD royal school	27	10
ideal school	45	17
total	87	33
total général	262	100

Cela donne donc un nombre de questionnaires quasi égal entre les trois types d'établissements :

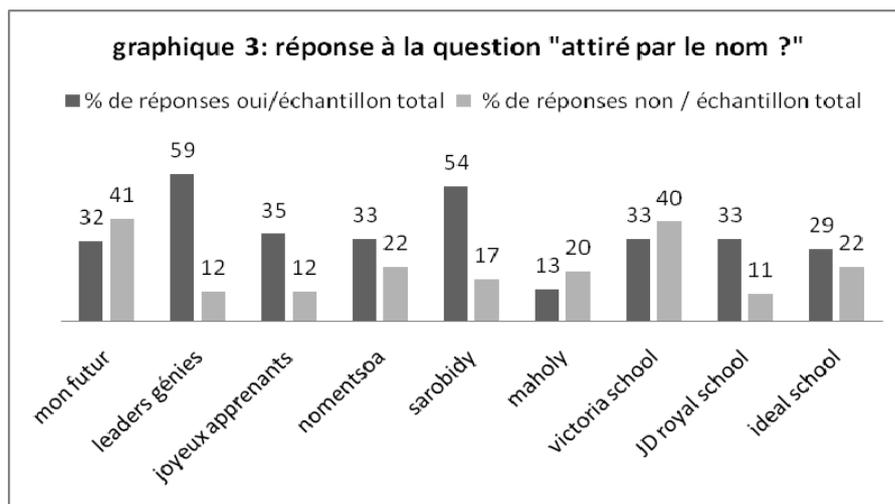
- 87 questionnaires recueillis dans des établissements portant un nom en français, soit 33 % de l'échantillon total ;
- 88 questionnaires recueillis dans des établissements portant un nom en malgache, soit 34 % de l'échantillon total ;
- 87 questionnaires recueillis dans des établissements portant un nom en anglais, soit 33 % de l'échantillon total.

Les réponses ont été traitées avec le logiciel *Le Sphinx*. Précisons que les questionnaires étaient rédigés en malgache. Les 262 parents qui ont répondu l'ont donc fait également en malgache. Afin de ne pas trop alourdir cet article, je les citerai dans leur traduction française.

Une première question s'impose : les parents accordent-ils réellement de l'importance au nom de l'école ? De manière globale, un peu plus d'un tiers des parents disent avoir été attirés par le nom de l'école lorsqu'ils l'ont entendu ou vu pour la première fois, alors qu'ils sont 20 % à déclarer ne pas avoir été attirés¹⁵. Mais les scores varient de manière assez nette d'une école à l'autre. Je reprends dans le tableau suivant le nombre de réponses par école à la question : « quand vous avez entendu le nom de l'école pour la première fois, est-ce que ce nom vous a donné envie d'inscrire votre enfant dans cette école ou est-ce que ça n'a pas eu du tout d'importance ? »¹⁶.

¹⁵ Les 40 % restants ont soit laissé la question sans réponse, soit donné une réponse non justifiée par une explication en relation avec la question (j'ai ainsi éliminé toutes les réponses dans lesquelles les parents disaient avoir été attirés par l'école sur la base de sa réputation, qui ne correspondaient pas à la question).

¹⁶ Le total des chiffres par école n'atteint pas 100 % en raison de la prise en compte des non-réponses (calcul des pourcentages par rapport à la totalité des questionnaires, quel que soit le nombre de réponses à cette question).



On trouve pour chaque école un pourcentage allant de 12 à 41 % de réponses ne reconnaissant au nom de l'école aucun pouvoir d'influence sur les choix de scolarisation, à l'image des témoignages suivants :

Le nom de l'école ne veut rien dire, ce sont les résultats qui attirent les parents (Q 44, école Nomentsoa) ;

Ce n'est pas le nom de l'école qui nous a attirés mais le règlement et le sérieux des enseignants (Q 165, école Sarobidy) ;

Ce n'est pas vraiment le nom de l'école qui nous a attirés, mais plutôt la façon d'enseigner (Q245, lycée Maholy).

Les réponses inverses, qui reconnaissent l'attraction exercée par le nom de l'école, sont cependant très nombreuses ; elles sont par ailleurs majoritaires pour sept écoles sur neuf. En règle générale, la plupart des réponses positives s'appuient sur des représentations mentales évoquées par le nom de l'école. J'illustrerai cela en particulier par le cas des deux établissements qui obtiennent le pourcentage le plus élevé de réponses positives, se démarquant ainsi clairement du lot : *les Leaders Génies* et *Sarobidy*, qui obtiennent respectivement 59 et 54 % de réponses positives. Les justifications apportées sont particulièrement éloquentes pour le nom *Sarobidy*, qui signifie « précieux ». Manifestement, « sarobidy » est porteur de valeurs très fortes dans la langue malgache, avec un ancrage culturel solide et reconnu en relation avec l'enseignement, qui passe notamment par la maxime « ny fianarana no lova sarobidy indrindra » (« l'enseignement est l'héritage le plus précieux »). Cette notion d'héritage revient dans de nombreux témoignages. Par ailleurs, le nom « sarobidy » suscite chez un certain nombre de parents des réactions d'ordre affectif, liées à l'espoir et à l'encouragement, comme le montrent les témoignages suivants :

Parce que le nom « Sarobidy » a beaucoup de valeur pour nous (Q 146)

Pour nous les parents, une école qui porte le nom « sarobidy » nous donne l'espoir d'un bon enseignement (Q 139)

Nos enfants sont précieux et nous souhaitons leur bien-être. Ainsi le nom « sarobidy » nous fait penser que cette école peut mener nos enfants vers ce but (Q 164)

Parce que pour nous l'enseignement est un héritage précieux. Peut-être qu'en entendant ce nom, les enfants auront envie de se concentrer sur leurs études (Q 171)

Les réponses positives des parents d'élèves de l'école *les Leaders génies* s'inscrivent dans un tout autre registre, évoquant le plus souvent une résonance du nom dans l'imaginaire des parents, comme l'indiquent les extraits suivants :

Parce que nous voulons que notre enfant devienne un génie (Q87)

Pour avoir un enfant qui soit un leader (Q 103)

Ce nom indique le fait d'être brillant et volontariste ; il est attirant car il laisse envisager que les enfants deviendront des gens hauts placés et prospères (Q 93)

Si *Sarobidy* et *les Leaders Génies* sont les noms les plus significatifs pour les parents, les autres ont un pouvoir d'évocation plus variable. *Mon futur, les Joyeux Apprenants* et *Nomentsoa*¹⁷ suscitent un certain nombre de justifications faisant appel à l'imaginaire ou à l'affectif. L'adjectif « royal » de l'école JD Royal school produit de son côté un certain effet sur quelques parents :

Nous avons été attirés par le nom de l'école parce que nous avons pensé que la qualité de l'enseignement suivait le nom (Q106, JD Royal school)

Parce que le nom de l'école donne du courage (Q 124, JD Royal school)

De manière analogue, l'adjectif « idéal » est porteur de signification pour certains parents, qui y investissent leurs attentes :

Le mot « idéal » nous a attirés (Q 227, Ideal school)

D'après ce nom, nous espérons que notre enfant va recevoir un bon enseignement (Q 215, Ideal school)

D'après nous, le nom « idéal » correspond bien aux besoins de notre enfant (Q 229, Ideal school)

Quant à *Victoria school* et *Maholy*, ces deux noms semblent assez peu évocateurs pour les parents. C'est principalement la consonance anglaise de *Victoria school* qui lui apporte des réponses favorables, ce dont ne peut pas se prévaloir l'autre école, qui obtient le pourcentage le plus faible de réponses positives, malgré l'intérêt de certains parents pour un nom en malgache¹⁸.

Ce dernier constat m'amène à évoquer le rôle joué par la langue dans laquelle le nom est donné. Lorsqu'il est demandé aux parents si le nom de l'école les a attirés, on trouve effectivement un certain nombre de réponses portant non sur le nom à proprement parler mais bien sur la langue dans laquelle il est donné. En dehors d'un nombre très réduit de réponses mettant en avant le fait que le nom soit en malgache (*Cf.* exemple en note ci-dessous), les réponses de ce type introduisent généralement une relation entre la langue du nom de l'école et la place de cette langue au sein de l'école, comme l'illustrent les exemples suivants :

Quand nous avons cherché une école, nous avons été attirés par le nom en anglais parce qu'il montrait que le français et l'anglais étaient valorisés dans cette école. Comment l'enseignement pourrait-il ne pas être dans ces langues avec un tel nom ? (Q79, Victoria school)

Ça nous a attirés parce qu'un nom en langue étrangère implique qu'on donne de l'importance à cette langue étrangère dans l'enseignement, alors nous espérons que notre enfant maîtrisera cette langue (Q 91, Leaders Génies)

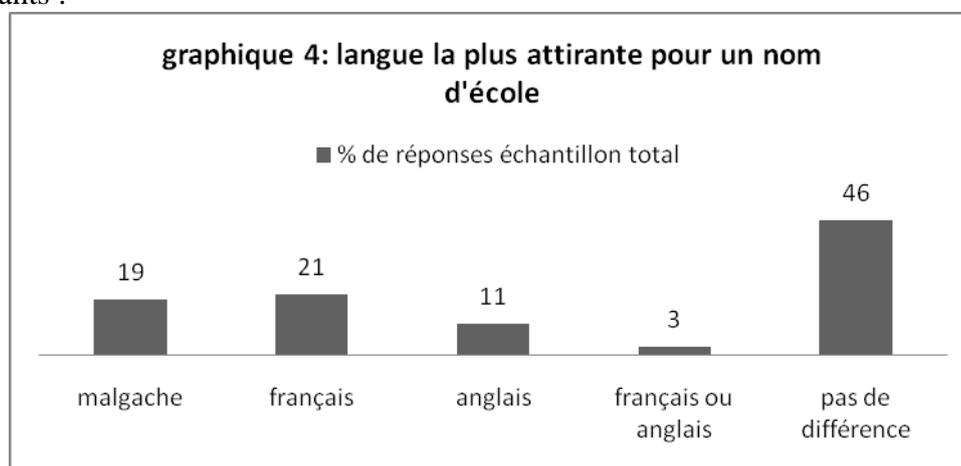
¹⁷ Nomentsoa signifie « donner du bien ».

¹⁸ « Le nom de l'école nous a attirés parce qu'il est en malgache » (Q 249, lycée Maholy).

Nous avons espéré que notre enfant pourrait connaître et maîtriser l'anglais (Q130, JD Royal school)

La langue d'enseignement est en effet une donnée importante aux yeux de nombreux parents, comme cela a pu être vérifié dans le questionnaire. L'une des premières questions du document les interrogeait en effet sur leurs critères de choix d'une école. Cinq items étaient proposés, parmi lesquels les parents étaient amenés à sélectionner et à classer par ordre de préférence les items qui jouent un rôle dans leur choix : localisation, montant des frais de scolarité, langue d'enseignement, derniers résultats aux examens officiels, réputation de l'école. Il ressort des réponses à cette question que la langue d'enseignement constitue le deuxième critère le plus cité, juste après les résultats aux examens. 48 % des parents classent ainsi le critère « langue d'enseignement » en première ou deuxième position. Ce pourcentage monte à 62 % dans les écoles portant un nom en français, alors qu'il est autour de 40 % pour les écoles portant un nom en malgache ou en anglais.

Interrogés sur la langue qui les attire le plus pour un nom d'école, les parents expriment les choix suivants :



Notons pour commencer le pourcentage important de parents (près de la moitié) qui déclarent ne pas accorder d'importance à la langue du nom des écoles. Ces parents justifient leur choix par des explications de ce type :

Le nom de l'école est juste une apparence (Q 42, Mon futur)

Ce n'est pas le nom de l'école qui est important mais la connaissance qu'on y acquiert (Q 74, Victoria School)

Il n'y a pas de différence car ce sont les résultats qui sont vraiment importants (Q 158, Sarobidy)

C'est toujours de l'enseignement, qu'il y ait un nom en malgache, en français ou en anglais (Q 50, Nomentsoa)

Quant aux préférences exprimées pour une langue ou une autre, elles sont indicatives de tendances très marquées de part et d'autre. Sans surprise, les préférences exprimées pour le malgache s'appuient principalement sur des représentations identitaires parfois complétées par des critères fonctionnels ou esthétiques faisant régulièrement référence, directement ou non, à la maxime « Tiako sy mamiko satria fiteneniko » (« je l'aime et elle est belle parce que c'est ma langue »). Les déclarations suivantes sont représentatives de l'ensemble des réponses apportées en faveur du malgache :

En malgache parce que ça porte plus de significations et parce que c'est plus facile à comprendre (Q 197, les Joyeux Apprenants)

En malgache parce que c'est dans cette langue que le nom a plus de poids (Q 156, Sarobidy)

En malgache parce que cette langue va vraiment droit au cœur des Malgaches (Q 143, Sarobidy)

En malgache par respect pour l'identité malgache (Q 45, Nomentsoa)

En malgache parce que les élèves sont malgaches, les enseignants sont malgaches, etc. (Q 168, Sarobidy)

En malgache parce que je suis malgache. La langue malgache est belle à prononcer et à entendre. Elle est attirante. Un seul mot peut contenir beaucoup de choses (Q 171, Sarobidy)

Il vaut mieux du malgache parce que nous sommes à Madagascar, même si l'enseignement est en français (Q 51, Nomentsoa)

En malgache parce qu'il faut arrêter de faire semblant d'être des étrangers (Q 161, Sarobidy)

Précisons qu'on retrouve des prises de position favorables à un nom en malgache dans 4 % des réponses venant d'écoles portant un nom en anglais et 12 % des écoles portant un nom en français.

Les déclarations favorables au français s'inscrivent quelquefois dans un registre esthétique, à l'image des exemples suivants :

En français parce que j'aime bien et que ça me plaît de l'entendre comme ça (Q 178, les Joyeux Apprenants)

En français parce qu'un nom en français est plus facile à prononcer et qu'il plaît bien, c'est-à-dire qu'il donne envie d'apprendre (Q 39, Mon futur)

Dans d'autres cas, comme cela a été dit plus haut, elles mettent en avant le caractère indicatif du nom par rapport à la place du français dans l'établissement. On retrouve cependant à de très nombreuses reprises des représentations exprimant un lien entre la langue utilisée pour dénommer l'école et la qualité de l'établissement, comme le montrent les exemples suivants :

Un nom en français ou en anglais indique que l'école est correcte (Q 103, les Leaders Génies)

Quand le nom est en français, on pense que l'enseignement va être solide et d'un niveau élevé (Q 191, les Joyeux Apprenants)

Je préfère un nom en français parce que je veux que mon enfant aille loin (Q 199, les Joyeux Apprenants)

On retrouve des déclarations favorables au français dans 20 % des réponses venant d'écoles portant un nom en anglais et 11 % de celles qui viennent d'écoles portant un nom en malgache.

Enfin, les déclarations favorables à l'anglais s'appuient également sur des représentations mettant en relation langue du nom et qualité de l'enseignement, comme l'a montré l'un des exemples ci-dessus. De plus, l'anglais apparaît dans certaines réponses à la fois comme un facteur de nouveauté par rapport aux autres écoles et comme un élément de modernité, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

En anglais parce que ça fait une différence avec les autres écoles (Q 112, JD Royal school)

En anglais parce qu'il faut que la vie évolue (Q 101, Leaders Génies)

En anglais parce que nous pensons que ça donne de l'importance à l'anglais, langue internationale (Q 105, JD Royal school)

En anglais parce que c'est une langue qu'on utilise beaucoup dans le monde (Q 120, JD Royal)

En anglais parce que les Français parlent français mais ce n'est pas le français qui est la langue des pays modernes. Pour moi, le français est dépassé, c'est l'anglais que ma femme et moi utilisons beaucoup pour notre travail (Q 133, école Sarobidy)

On retrouve des déclarations favorables à l'anglais dans 3 % des réponses venant d'écoles portant un nom en français et 2 % des écoles portant un nom en malgache.

Conclusion

La double prise en compte de la démarche de dénomination par les directeurs d'établissements et de celle qu'effectuent les parents lorsqu'ils choisissent un établissement pour leur enfant a permis de montrer un impact important du nom pour une grande partie des familles. A ce niveau, insistons sur les deux éléments qui concourent à attirer les parents :

- Le contenu notionnel du nom, agissant sur l'imaginaire des parents en fournissant un support à leurs attentes, voire à leurs rêves. L'étude des questionnaires a montré que cet effet sur l'imaginaire des parents pouvait se produire quelle que soit la langue mais avec des références culturelles ancrées dans une langue donnée. Les parents auraient-ils été attirés de la même façon par une école dénommée « précieuse » que par l'école Sarobidy ? De même, les Leaders Génies auraient-ils eu le même impact si le choix du malgache avait été fait ?
- La langue choisie pour dénommer l'établissement, qui repose, tant chez les éducateurs que chez les parents, sur des valeurs véhiculées au sein de la société par une langue ou par une autre et influence un grand nombre de parents en éveillant en eux des représentations favorables ou non à l'établissement.

Sur ces deux plans, on constate une forte convergence entre les choix des directeurs d'écoles et les réactions d'une partie des parents. Même si la plupart des responsables d'établissements se défendent de faire du marketing, leur démarche s'intègre dans un univers social et culturel partagé avec les parents. La plupart des noms qui ont été choisis sont profondément porteurs de significations pour les familles. En d'autres mots ces noms, de même que la langue dans laquelle ils sont produits, « parlent » aux familles, alors qu'ils produiraient certainement un effet totalement différent dans une autre zone de l'espace francophone.

Par ailleurs, je posais dans l'introduction la question des évolutions sociolinguistiques. Les réactions des parents d'élèves face aux différentes langues utilisées pour dénommer les écoles montrent clairement que la question des langues et de l'école ne peut plus se poser dans des termes binaires opposant la langue nationale au français, mais qu'émerge une demande d'approche trilingue qui est en train de modifier le paysage scolaire. Dans un pays marqué par une succession d'actions de politique linguistique éducative, l'on se prend à espérer que l'émergence de ce troisième élément linguistique vienne non pas embrouiller une situation déjà complexe, mais au contraire alimenter la réflexion pédagogique. En effet, la question des apprentissages linguistiques des élèves malgaches a souvent été associée à celle des langues d'enseignement, l'apprentissage du français ne semblant pas pouvoir se faire par d'autres biais que par l'utilisation de cette langue comme médium de transmission des savoirs disciplinaires, ce qui entraîne d'autres types de problèmes et d'interrogations. Cependant, il est difficilement envisageable de prévoir et de gérer l'utilisation de trois langues

d'enseignement. N'est-ce donc pas le moment opportun pour imaginer et mettre en œuvre d'autres moyens permettant aux élèves d'arriver à un bon niveau de compétence en français et en anglais ?

Références bibliographiques

- BABAULT S., 2006, *Langues, école et société à Madagascar. Normes scolaires, pratiques langagières, enjeux sociaux*. Paris, L'Harmattan.
- BRANCA-ROSOFF S., 2007, « Approche discursive de la nomination/dénomination », dans G. Cislaru *et al.* (dirs.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, pp. 13-22.
- KOERNER F., 1999, *Histoire de l'enseignement privé et officiel à Madagascar*, Paris, L'Harmattan.
- MARC E., 2005, *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*, Paris, Dunod.
- RAKOTOFIRINGA-ANDRIANTSIFERA C., 1993, *L'enseignement du français et en français à Madagascar de 1955 à 1985*, thèse de doctorat nouveau régime, Université de Strasbourg 2.
- RATRIMOARIVONY-RAKOTOANOSY M., 1986, *Historique et nature de l'enseignement à Madagascar de 1896 à 1960*, thèse de 3^e cycle, centre international d'études francophones, Université de Paris 4.

Annexe : liste des collèges privés non confessionnels créés depuis 2000, suivant le recensement fait par le Ministère de l'Education nationale¹⁹

La Pépinière (2000)
 Le Bonheur (2000)
 La Canardière (2000)
 Notre école (2000)
 Diamondra Henintsoa Fiadanana (2000)
 Les P'tits messagers (2000)
 Chateaubriand (2000)
 La Pépité l'Ecole nouvelle (2000)
 Fanantenana (2000)
 Avignon (2000)
 J.D. Royal school (2000)
 La Pie (2001)
 Mizarasoa (2001)
 Hibiscus (2001)
 Le Petit Nid (2001)
 Les Tulipiers plus (2001)
 La Petite Sirène (2001)
 La Chandelle (2001)
 Les Jolis Pigeons (2001)
 La Récompense (2001)
 Fanavotana (2002)
 La Racine (2002)
 Les Petits Génies (2002)

¹⁹ La date de création est indiquée entre parenthèses.

Palais des Princes (2002)
Espoir de Tsiadana (2003)
Petit coquelicot (2003)
Bambino (2003)
Le Petit Prince (2003)
Maholy (2003)
Arcade (2003)
Mahaleovaso l'Impec (2003)
Joli Lycée (2003)
Mampita Soa Fianatra (2003)
Dignité-Loyauté-Succès (2003)
La Fontaine (2004)
Soafara (2004)
Nadine (2004)
Harenaso (2004)
La Réussite plus (2004)
Princier (2004)
Maholy II (2004)
Les Défis (2004)
La Confiance (2004)
Arcade II (2004)
Speed (2005)
La Grâce (2005)
Lycée des Princes (2005)
Le Petit jardin (2005)
Collège Uni (2005)
Le Succès (2006)
Arc de Noé (2006)
The Millenium school (2006)
Sarobidy (2006)
Avenir de Tsiadana (2006)
Les joyeux apprenants, ex les Gémeaux joyeux (2006)
Le Fleuron (2006)
La Référence (2006)
La Ruche (2006)
Nomentsoa (2008)
Ideal school (2008)
La bonne Base (2009)
Mon Futur (2009)
Les Leaders génies (2009)
Soa Manambina (2009)
Les 3 C school (2009)
Arcade IX (2009)
Victoria school (2009)

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoît Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : André Batiana, Jacqueline Billiez, Véronique Castellotti, Robert Chaudenson, Christine Deprez, Jean-Michel Eloy, François Gaudin, Caroline Juilliard, Philippe Lane, Gudrun Ledegen, Isabelle Légise, Marinette Matthey, Mwatha Ngalasso, Isabelle Pierozak, Marielle Rispail, Richard Sabria, Laurence Vignes.

Laboratoire LiDiFra – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425